

DIU IMAGERIE CARDIAQUE ET VASCULAIRE

2 ans

medecine.univ-lille.fr

▶ Responsables Pédagogiques

Pr Louis Boyer (Clermont-Ferrand)
Pr Marc Sapoval (Paris)
Pr Pascal Gueret (Paris)
Pr Hervé Rousseau (Toulouse)
Dr François Pontana (Lille)

▶ Objectif

Cet enseignement est destiné aux médecins désirant se former à l'imagerie cardio-vasculaire diagnostique et thérapeutique. Il concerne les spécialistes diplômés ou en fin de formation du DES de radiodiagnostic et imagerie médicale et des DES de différentes spécialités cliniques intéressés par l'imagerie cardio-vasculaire.

Il comporte deux modules spécialisés dont le choix est à déterminer dès l'inscription : l'un en imagerie cardiaque en coupes et l'autre en radiologie vasculaire interventionnelle.

▶ Conditions d'accès

Sont admis à soumettre une demande d'autorisation d'inscription auprès du Conseil Pédagogique en vue de l'obtention de ce diplôme :

- Les médecins de nationalité française ou originaires d'un pays de la CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine, leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine, et d'un diplôme d'études spécialisées dans les spécialités suivantes : radiologie et imagerie médicale, cardiologie et maladies vasculaires, biophysique/médecine nucléaire, chirurgie vasculaire/médecine vasculaire, chirurgie thoracique et cardiovasculaire. Pour les médecins de nationalité française, seront acceptés les DES des spécialités susmentionnées : médecins titulaires de ce diplôme.
- Les médecins étrangers hors CEE, titulaires d'un diplôme de docteur en médecine leur permettant d'exercer dans leur pays d'origine et titulaires d'un diplôme d'études spécialisées dans les disciplines susmentionnées leur permettant d'exercer ces spécialités dans leur pays, ou régulièrement inscrits en France à une DFMS ou une DFMSA dans les mêmes disciplines.
- Les internes après validation de 6 semestres. Dans tous les cas, l'autorisation d'inscription est prononcée par les co-directeurs d'enseignement après présentation, puis acceptation par le conseil pédagogique interuniversitaire, d'une demande motivée effectuée par le candidat dans laquelle il atteste remplir les conditions d'inscription..

▶ Calendrier, horaires, lieux

Calendrier : novembre 2020 à juin 2021

Lieu : Paris, Nantes, Poitiers et Lyon, sous forme de séminaires de 2 à 3 jours

▶ Frais de Formation

Internes : 200 euros
Titre individuel : 400 euros
Prise en charge employeur ou organisme : 1200 euros

▶ Pré-inscription

CV et lettre de motivation à adresser :
Au directeur du diplôme, Dr François PONTANA

▶ Renseignements et inscription

Précillia Gonçalves
Département de FMC/DPC
Faculté de Médecine / Pôle Recherche
Place de Verdun
59045 Lille Cedex
Tél : 03 20 62 77 72
pgoncalves@univ-lille.fr
Clôture des inscriptions obligatoires avant le premier cours.

▶ Contenu, organisation

100 h de cours magistraux + une formation pratique clinique sous la forme de stage dans les services habilités - 10 vacations d'IRM et 14 vacations de scanner. Ce qui correspond à un minimum de 2 semaines pleines en IRM et 2 semaines pleines en scanner, soit un total de 4 semaines pleines sur place sur 2 ans.

Cette formation comporte deux options :

- Option Imagerie Cardiovasculaire en Coupes (TDM-IRM) (Les radiologues suivront obligatoirement l'enseignement des UV 2, 3 et 4, les candidats de toute autre spécialité, celui des UV 1, 3 et 4)
 - Option Imagerie Vasculaire Diagnostique et Interventionnelle (Les candidats suivront les enseignements des UV 5, 6 et 7)
- Chaque option est organisée en Unités de Valeur sous forme de séminaire d'enseignement sur 2 à 3 jours. Les UV peuvent être validées pendant l'une ou l'autre des 2 années universitaires d'inscription.

Examen National écrit anonyme de deux heures à la fin de la 2ème année (Juin)

1 : Une épreuve écrite anonyme d'une durée de 2 heures contrôlant les connaissances théoriques et comprenant chaque année : - plusieurs questions notées sur 20 / - et deux cas cliniques notés sur 20. Pour être reçu à cet examen, les candidats devront avoir obtenu la moyenne à l'épreuve écrite

2 : Une épreuve pratique sous la forme de la validation du carnet de stage qui doit être complété avant le 31 octobre de la 2ème année d'inscription (cf. annexe2) 3 : La rédaction d'un mémoire sous la forme de la description d'au moins un cas clinique suivi d'une discussion et assorti de la bibliographie correspondante. Ce mémoire sera présenté sous forme numérique, afin de permettre la visualisation d'images fixes ou de séquences animées. Une seule session d'examen est organisée chaque année. L'admission définitive du candidat est prononcée par le Jury interuniversitaire au vu de l'ensemble des résultats du candidat comportant d'une part la moyenne générale à l'examen (40/80), la validation de la formation pratique d'autre part (carnet de stage) et la validation du mémoire. En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. L'étudiant conserve alors pour un an le bénéfice de la validation de la formation pratique. A l'inverse, si l'étudiant n'a pas réussi à valider sa formation pratique au terme des deux ans du DIU, il est autorisé à faire une année supplémentaire pour obtenir cette validation lui permettant de passer l'examen.

▶ SANTE